

FAULQUEMONT :

Nouvelle publication pour révéler **un nouveau mensonge** du maire de la commune.

BIANCHIN Bruno, Maire de Faulquemont, Conseiller communautaire**

✉ 54 route de Créhange ☎ 03.87.91.55.97



Ce maire qui **continue**, (à plus de 78 ans, un âge où habituellement on fait davantage vœu de contrition), **à mentir** à ses électeurs (rices), aux faulquinois (es), aux chémerois (es), tiendrait-il tant que cela à avoir une rue à son nom ?

Pas un de ses colistiers

(Vous pouvez les retrouver **ICI** : <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>)

pour s'offusquer de ces (ses) mensonges, ce conseil municipal est une vraie chambre d'enregistrement.

--0--



Mais quel est le sujet : La Synagogue. La presse de ce jour (06/02/2022) en parle et sa suffisance le maire chante ses louanges.

Le mensonge est donc la marque de fabrique de ce monsieur, maire de la commune à coup de promesses non tenues depuis 2008.

Il suffit de revoir ses programmes de campagne pour s'en rendre compte.

Vous pouvez retrouver ses promesses **ICI** :

<https://patrickbonnet.org/le-soit-disant-bilan-de-monsieur-bianchin/>

<https://patrickbonnet.org/mandat-2014-2020/>

--0--



Dans cet article de presse, monsieur le maire **nous dit** qu'il va lancer « **une étude de reconversion de la synagogue afin d'obtenir une base de discussion pour définir un lieu d'expression culturelle complémentaire** ».

Ne se souvient-il pas d'avoir déjà présenté à ses visiteurs une étude sur cette synagogue ? (*Mauvaise foi ou troubles cognitifs ?*).

Que monsieur le maire bouge son fauteuil

<https://www.youtube.com/watch?v=MNYsmMDZfiA>

pour se pencher et ouvrir le tiroir de son bureau, **Oui là !**, il trouvera alors cette étude payée par la commune aux frais du contribuable.

Je viens d'en demander la copie au Directeur général et de services de la commune.

Parions que je ne l'obtiendrai pas.

Demande copie

patrick bonnet <Patrickbonnet2010@hotmail.fr>

Dim 06/02/2022 07:50

À : Pierre SERAVALLE <pierre.seravalle@ville-faulquemont.fr>

Bonjour Pierre

Peux-tu me remettre une copie de l'étude réalisée sur la synagogue il y a quelques années ?

S'il y en a plus qu'une, je te remercie de m'en faire également la copie.

Merci.

Patrick

--0--



Monsieur le maire évoque « **une résidence d'artistes existante, via l'association Le Singe Blanc** ».

Ne sait-il pas que cette honorable association évoquait sa dissolution en automne dernier ? (*Mauvaise foi ou troubles cognitifs ?*) Plus aucune activité depuis 2 ans, le dossier Covid n'en est pas la seule cause.

--0--



Monsieur le maire nous dit encore que la Synagogue se situe, citons-le encore une fois, « **en plein sur l'axe cyclable de Faulquemont** ».

A-t-on vu un jour monsieur le maire sur un vélo ? Il se serait alors rendu compte de l'état de celle-ci.

--0--





Puisque monsieur le maire évoque une piste cyclable, suggérons lui, d'en créer une nouvelle reliant la mairie de Chémery-Lès-Faulquemont à la Synagogue.

(Et pourquoi pas un téléphérique), lorsqu'on sait que la commune (**VOUS**) va dépenser la somme de 170 000€ pour rénover ce bâtiment chémerois dont l'usage principal sera d'accueillir l'association de théâtre dirigée par monsieur l'époux de madame la maire déléguée de Chémery, elle-même membre du comité de cette association.



COMBAS Violette, Maire déléguée de Chémery, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS. Commissions : Affaires financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

✉ 10 rue de Faulquemont ☎ 03.87.91.59.33



--0--

Tout cet argent public dépensé (*Nouvelle étude Synagogue, mairie de Chémery...*) ne semble pas gêner vos élus, pas plus la responsable financière de la commune, l'adjointe Béatrice KEMPENICH.

KEMPENICH Béatrice, Adjointe, Conseillère communautaire*

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Travaux-Sécurité, Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire.

✉ 20 rue Descartes



--0--



Quant aux « **visites illégales** » évoquées par le maire, elles n'auraient pas eu lieu si les locaux avaient été protégés et si des visites régulières avaient été permises aux élus demandées et refusées plusieurs fois par/à notre équipe.

--0--

Oui, monsieur le maire, comme vous le dites si bien « L'intérieur fait peine à voir ».

Pas tant que ça pourtant, alors que vous avez laissé périr ce patrimoine.

VOUS et vos colistiers

<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

êtes les seuls responsables de cette dégradation.

Il s'agit des deniers des faulquinois et des chémeroïs.

Il s'agit de notre patrimoine dont on vous a confié les clefs

il y a « plus de 10 ans »

comme vous le reconnaissez dans cet article de presse.

**Vite une loi qui rendrait responsable, sur leurs propres deniers, de leurs gestions,
de leurs promesses mensongères.**

Suggérons à cette équipe municipale, de rembourser sur leurs indemnités d'élus (10 000€/an x 14 ans = 140 000€).

Mais ne rêvons pas, alors qu'un adjoint vient de démissionner, au lieu d'économiser son « salaire » (presque 700€/mois) en le remettant dans le pot communal, vos élus n'ont rien fait de mieux qu'en nommer un autre. (Mais cela fera l'objet de la prochaine publication)

Dire que tout ce cirque, ces nouveaux mensonges, ces dépenses inutiles,

ont pour origine la publication après.

Un peu de chauffage et un coup de balai régulier auraient

certainement permis de conserver en meilleur état la Synagogue.



BONNET Patrick, Conseiller Municipal, Conseiller Communautaire

Rédacteur

Intérieur de la Synagogue : Quelques photos

*Vous pouvez retrouver les publications complètes **ICI** :*

<https://patrickbonnet.org/2021/12/13/la-synagogue-vue-de-linterieur/>

<https://patrickbonnet.org/2021/06/11/synagogue/>







